

Signé électroniquement par

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de gendarmerie départementale
de

ENQUÊTE DE FLAGRANCE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Brigade de recherches de

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
03917	01110	2022	

TÉMOIN

Nmr pièce

N° feuillet

1 / 3

Le dimanche 08 mai 2022 à 05 heures 10 minutes.

Nous soussigné Adjudante

Vu les articles 16 à 19 et 53 à 67 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Information à l'intéressée :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPGN autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.
- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.
- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

AUDITION

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« Je me présente ce jour dans les locaux de votre unité suite à votre demande. Vous m'informez des raisons pour lesquelles mon audition est requise à savoir l'appel que j'ai passé à vos services après avoir vu dans le ciel un objet volant identifiant.--

Avec mon conjoint , nous sommes allés sur la commune de ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS vers 20 heures 30 minutes où nous avons mangé avec un ami . On a décidé de se rendre en discothèque à MARCIGNY ou BAUGY, il devait être minuit et demi. On est resté jusqu'à 02 heures 15 minutes à peu près mais on a trouvé ça pas terrible.--

On a repris la route pour déposer sur la commune de ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS et on devait retourner chez qui vivent à VARENNE L'ARCONCE pour la fin du week-end.--

avait sa voiture sur la commune car on a fait du covoiturage car je ne bois pas d'alcool. Ensuite j'ai repris le volant en direction de chez mes parents. C'est là que tout a commencé.--

J'étais au volant et on était au lieu dit LA PERRIERE à OYE et c'est là qu'on a vu une espèce de traînée flamboyante orange dans le ciel assez haut,c'était située sur notre gauche au niveau du pare brisé, c'était au dessus d'un bois. Je regarde sur une carte pour mieux vous situer.--

Je vous donne une photo de l'endroit où nous étions lorsque nous avons vu la lumière au dessus de nous. (Cf pièce jointe au présent procès-verbal).--

On a vu l'objet volant la première fois à cette endroit on s'est posé la question de ce que c'était puis on ne l'a plus vu donc on a pensé à une étoile filante ou quelque chose comme ça.--

Ensuite j'ai du rouler encore environ 10 minutes soit 6kms. Après on a revu l'objet à hauteur de LES CONDEMINES ou LES GAILLOTS ça dépend des carte. On avait passé le carrefour après une grande ligne droite et là on l'a revu. C'était toujours une traînée orange mais plus importante c'était plus par l'épaisseur et au niveau de la longueur. La première fois on voyait l'objet plus sur le côté et la seconde par l'arrière mais toujours au niveau du pare brisé en haut à gauche. Quand on a vu ça on s'est dit qu'on allait pas rentrer de suite et attendre pour voir. On a décidé de s'arrêter pour mieux voir. On s'est arrêté sur le D34 sur la commune de VARENNE L'ARCONCE vers PRE MODEUX. Je vous donne une photographie du lieu, en orange c'est mon véhicule et la croix correspond à l'OVNI. (Photo jointe au présent procès-verbal)

On s'est arrêté au croisement. Là pour le coup on a coupé la voiture et on est descendu, on ne voyait plus rien mais dans la zone qu'on voulait voir il y avait des nuage donc on a attendu un peu et au bout de 5minutes on a revu la même chose.--

C'était plus gros plus bas, c'était une tache lumineuse orange mais je ne peux pas vous dire ce que c'était comme forme. C'était un peu loin en terme de distance et en hauteur ça avait diminué par rapport à la première fois mais on a remarqué que c'était plus bas par contre.--

Ça a duré très peu de temps c'est pour ça qu'on a repris la voiture, pour essayer de le suivre en fait. On est allé en direction du pont de TOLCY pour le suivre et là c'est la dernière fois où l'a vu et là c'était plus gros. Pour le coup c'était orange mais moins brillant que les autres fois. En forme, j'ai distingué quelque d'allongé ça avait une forme de rectangle avec le centre un peu plus lumineux orange et épais. J'ai vu l'objet tanguer. L'objet bougeait mais je ne voyait pas trop s'il descendait ou pas mais par contre je l'ai vu tourner à gauche comme si il tombait sur le côté tout en faisant un virage.--

Avant qu'il bifurque avant qu'il tourne on a ouvert nos fenêtre et on a senti de brûlé mais vraiment ça sentait mauvais comme le caoutchouc brûlé comme les pneus. CA ne pouvait pas venir de notre voiture comme on s'était arrêté avant. CA sentait entre l'huile et le pneu c'est difficile a décrire et on a vite fermé les fenêtres car ça sentait fort. On a pas entendu grand-chose car on a laissé le moteur tourner et à vrai dire on a eu un peu peur, on voulait être prêt à repartir et ne pas rester stationné trop longtemps.--

La dernière fois qui correspond à la dernière photo on a tout de suite appelé les pompiers et il était 2 heures 40 minutes.--

Je vous donne la dernière photo qui correspond au dernier lieu où nous avons vu l'objet. La voiture est signalée en orange et pour la vue de l'objet je vous ai mis un symbole rouge représentant le champ de vision.--

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

Question : Pouvez-vous indiquer les conditions météorologiques au moment de l'observation: présence de nuages (description), de vent (force), température (avec quelle précision), précipitations (neige légère, pluie battante) orage éventuel, etc... S'il y a une évolution des conditions météorologiques peu de temps avant, pendant ou peu de temps après l'observation, indiquez la ?--

Réponse : Le ciel était dégagé, on voyait les étoiles, quelques nappes de nuages mais c'était minoritaire.--

Question : Quelle est votre profession ?

Réponse : Je suis

Question : Quel type de formation avez-vous eu au cours de vos études ?--

Réponse :

Question : Pouvez-vous nous décrire le type de vitesse ?--

Réponse : En général ça allait beaucoup plus vite vers la fin qu'au début.--

Question : Dans la phase en cours de description, le phénomène ressemblait-il à un objet connu ? Si oui, lequel ? Y ressemblait-il un peu ou beaucoup ?

Réponse : Une ressemblance avec un avion ou satellite ça ressemblait bien à une aile qui vole. Sur le moment et la panique j'ai dit un avion car on parle de chose qu'on connaît.--

Question : Pouvez-vous estimer la taille de cette forme visible en désignant un objet connu et en indiquant à quelle distance il aurait la même taille que la forme visible ?

Réponse : Je dirait en terme de longueur je dirait pareil que le camion des pompiers. Le fourgon, la grande ambulance.--

Question : Avez-vous vu des silhouettes à l'intérieur de « l'avion » ?--

Réponse : Non.--

Après le dernier lieu j'ai continué la route en rattrapant avec les pompiers pour voir si on ne voyait pas du feu mais on ne voyait rien.--

Question : Est-ce la première fois que vous voyez ce genre de chose ?--

Réponse : Oui et j'ai trouvé ça tellement gros.--

Question : Avez-vous autre chose à ajouter ?--

Réponse : non.--

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A

La personne entendue

le 08 mai 2022 à 06 heures 05 minutes.

L'Officier de Police Judiciaire

Signé électroniquement par

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de gendarmerie départementale
de

ENQUÊTE DE FLAGRANCE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

BTA

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
03917	01110	2022	

TÉMOIN

Nmr pièce

N° feuillet

1 / 3

Le dimanche 08 mai 2022 à 05 heures 15 minutes.
Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de Adjudante

Vu les articles 20, 21-1 et 53 à 67 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à | rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par SMS au numéro de téléphone suivant :

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Information à l'intéressé :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPGN autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.

- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.

- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

AUDITION

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

— Je demeure

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Nous sommes venus passer une soirée à ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS (71). Nous avons rejoins des amis à ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS.---

Nous sommes arrivés vers 20 heures 30 et nous sommes repartis vers minuit. Nous étions 7 ou 8 personnes.

— Vers minuit nous sommes partis à 2 voitures à la boîte de nuit Je ne suis pas de la région, c'est mon amie qui est de VARENNE L'Arconce. Certains d'entre nous ont dansé, mais moi, je me suis reposé, Je précise que je n'ai pas consommé d'alcool.---

— Nous avons quitté la boîte de nuit avec un ami, et moi vers 2 heures. C'est qui conduisait. Nous avons déposé à ST CHRISTOPHE pour qu'il récupère son véhicule, et nous sommes partis en direction de VARENNE L'ARCONCE car nous devions dormir chez

— Entre ST CHRISTOPHE et VARENNE L'ARCONCE, je ne peux vous préciser l'endroit exact, mais la route a été refaite, j'ai vu une lumière orange dans le ciel, comme une comète, Je voyais un filet orange. Cette lumière se situait très loin et très haut dans le ciel. Il me semble que c'était derrière un nuage. Pour moi ça ressemblait à une comète, un fils très très fin. Lorsque j'ai vu cela, j'ai dit à qui conduisait ce que je venais de voir et elle a ralenti et regardé également dans le ciel, Elle a vu la même chose que moi et ensuite ça a disparu.---

— Nous avons ensuite continué notre route, et arrivés un peu avant le domicile de ses parents, nous avons revu à nouveau la même lumière orange, un peu plus bas et un peu plus large. J'ai trouvé que ça se situait relativement loin d'où on se trouvait, La lumière tombait en direction du sol en planant, Il ne s'agissait pas d'une chute libre.---

— qui connaît plus la région a décidé de prendre la direction de cette lumière pour voir ce que c'était par curiosité. Je précise que

et nous avons donc dépassé le domicile et continué en direction de POISSON (71). La lumière a disparue une seconde fois et nous nous sommes arrêtés sur le bord de la route bien avant le pont qui traverse la rivière L'Arconce.---

— Nous sortis du véhicule et nous avons attendu un moment, environ 5 minutes. La lumière est alors réapparue, la lumière orange était beaucoup plus vive, l'intensité était plus forte, elle était plus large et se situait plus bas. Cette lumière continuait toujours de descendre en planant. Dès que cette lumière est réapparue, nous sommes remontés dans le véhicule et nous avons continué la route dans sa direction. La lumière est restée beaucoup plus longtemps dans le ciel, et alors que nous roulions, nous avons ouvert les fenêtres tous les deux et nous avons senti une odeur de quelque chose qui brûle, ce n'était pas une odeur agréable, et ça ne sentait pas comme un feu d'artifice. A ce moment là, m'a dit « c'est un avion, il faut appeler les pompiers ».---

Question : Est-ce que pour vous, il pouvait s'agir d'un avion ?

Réponse : Pour moi non, ça n'avait pas la forme d'un avion, j'ai plus vu sa trajectoire que sa forme. Il est possible que voyait plus de son côté. Nous avons passé le pont de l'Arconce et nous l'avons perdu de vue dans le ciel, et non au sol,---

Question : A chaque apparition de cette lumière, avez-vous entendu un bruit particulier ?

Réponse : Pas du tout, et pas de bruit de moteur non plus, de plus le moteur de la voiture tournait.

— a continué à conduire dans la direction où nous avons perdu de vue la lumière et pendant cela j'ai composé le 18 pour prévenir les pompiers, car pensait à un avion en feu. a dirigé les pompiers vers le carrefour où nous nous trouvions. Nous avons entendu environ 15 minutes pour que les pompiers nous rappelle et nous fasse savoir qu'il confirmait qu'ils arrivaient et confirmaient le lieu où nous nous trouvions. Ils sont arrivés environ 10 minutes plus tard. Il me semble que nous avons appelé les pompiers vers 02 heures 40.---

— En fait, ces faits se sont produits entre 02 heures et 02 heures 40.---

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Question : Comment était le temps et le ciel ?

Réponse : Le ciel n'était pas complètement dégagé, mais il était clair.---

Question : Quelles explications apportez-vous à cette lumière ?

Réponse : Je ne sais pas, peut-être un morceau de satellite ou un morceau de météore. Mais il est possible que ce soit tout de même un avion.---

Question : Avez-vous appelé d'autres personnes que les pompiers ?

Réponse : Non, seulement les pompiers. —

Question : Vous ne pouvez pas préciser la hauteur et la taille de cette lumière ?

Réponse : Non, seulement que c'était de plus en plus gros à chaque fois que je l'ai vu.

Question : Avez-vous autre chose à ajouter ?

Réponse : Non.---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A

le 08 mai 2022 à 06 heures 10 minutes.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Signé électroniquement par

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de gendarmerie départementale de

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

BTA

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
03917	01110	2022	

Nmr pièce	N° feuillet
03	1 / 3

Le dimanche 08 mai 2022.

Nous soussigné Adjudante :

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

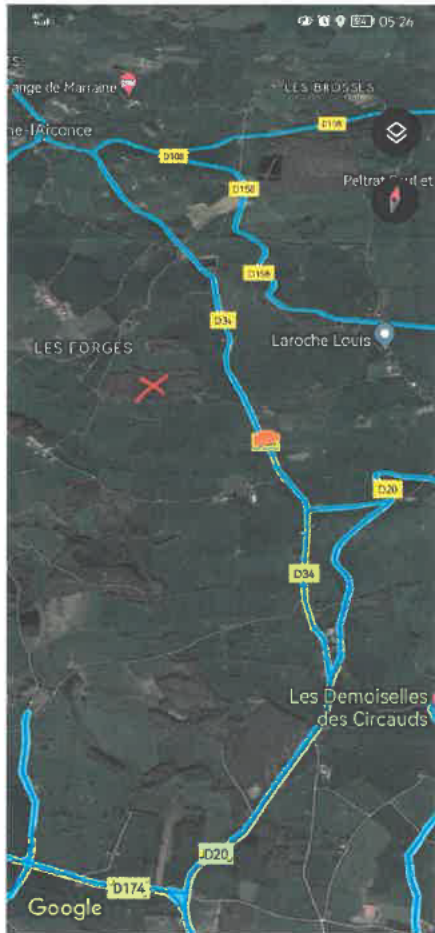
Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, Madame nous transmet trois photographies qui représentent des captures d'écran d'une cartographie indiquant à trois reprises le lieu où elle se trouvait et l'objet vu dans le ciel.

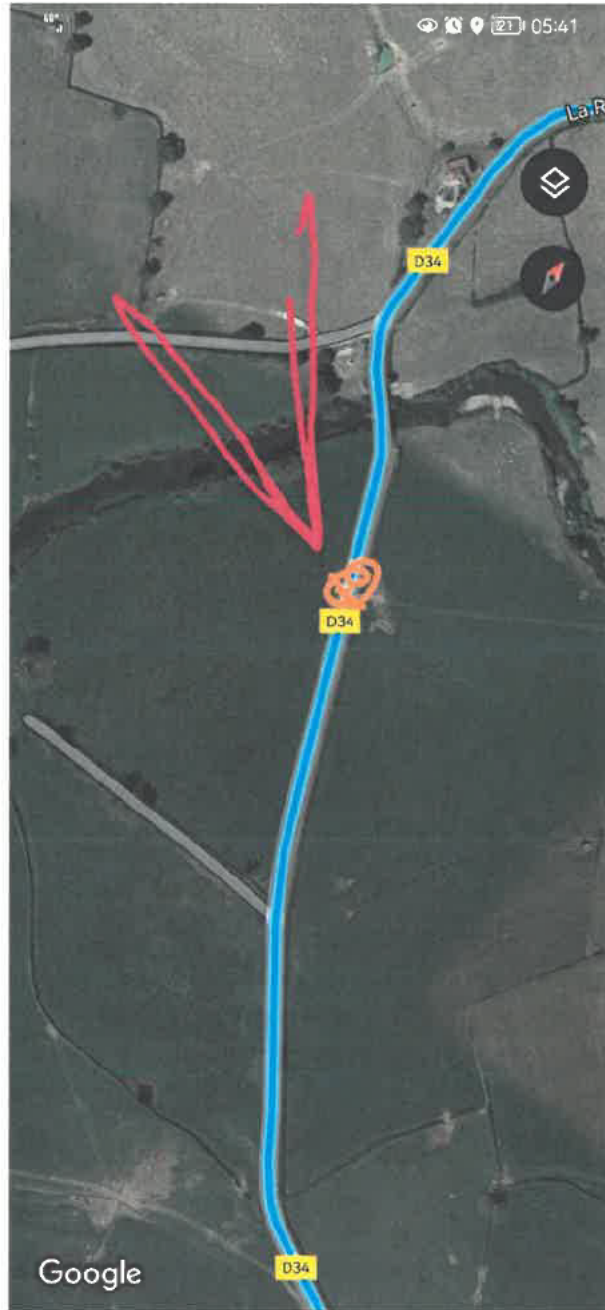
Les croix de couleur rouge représentent l'objet vu dans le ciel quant aux rectangles orange, il s'agit de son véhicule stationné. La dernière photo le symbole en rouge représente « le champ de vision ».



L'Officier de Police Judiciaire



L'Officier de Police Judiciaire



Dont procès verbal fait et clos à

L'Officier de Police Judiciaire

le 09 mai 2022.

Signé électroniquement par

GENDARMERIE NATIONALE
Compagnie de gendarmerie départementale
de

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS (directives) / CLÔTURE

BTA					
Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice	Nmr pièce	N° feuillet
03917	01110	2022			1 / 1

Le vendredi 13 mai 2022.

Nous soussigné Adjudante

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, suites aux directives permanentes concernant ce type de procédure, il convient que celle-ci soit envoyée aux destinataires suivants selon ces modalités énoncées.

Par voie hiérarchique en deux exemplaires à destination de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, un exemplaire à Monsieur le sous-Préfet de et enfin directement par voie dématérialisée à l'adresse suivante : geipan@cnes.fr.

CLÔTURE

En conséquence, nous clôturons la présente procédure en l'état.

Dont procès verbal fait et clos à

le 13 mai 2022.

L'Officier de Police Judiciaire